



## Cours pour chiens de chasse 2020

Comme chaque printemps la FCJC met sur pied trois formations réservées aux chasseurs/chasseresses jurassiens et leur compagnon :

### ***Obéissance / Rapport sur terre, à l'eau / Chien de rouge***

**Cours obéissance** : ce cours est ouvert à l'ensemble des chiens de chasse (chien courant, d'arrêt, broussailleur, terrier, etc.). Il permet de travailler l'obéissance et la sociabilité de son compagnon en travail de groupe ou de façon individuelle. Cette formation est clôturée par un examen. A noter que la mise sur pied de ce cours dépendra du nombre de participants.

Si la demande s'en fait ressentir, il sera possible de former un groupe pour jeunes chiens (âgés de 3-6 mois environ).

**Rapport** : ce cours réservé aux chiens ayant réussi le *cours obéissance* permet de travailler les aptitudes de son chien au rapport sur terre et au rapport à l'eau. Cette formation est clôturée par un examen.

Les cours obéissance et rapport débuteront le **mercredi 1er** avril 2020 à 19h00 au chalet de la Diana au-dessus de Courfayve (suivre Soulce) ; ils se dérouleront en général chaque mercredi soir durant les mois d'avril à juin.

**Chien de rouge** : quelle satisfaction de retrouver un animal blessé ! Le cours *chien de rouge* permet, aux personnes disposant d'une bonne condition physique et d'un chien possédant les aptitudes pour cette discipline, d'apprendre les règles élémentaires et s'entraîner afin d'accomplir plus tard des recherches au sang avec leur compagnon. Cette formation est clôturée par un examen. Le cours débutera le **samedi 4 avril 2020 à 8h00** à la *Cabane des routiers* dans la forêt du Tramont (entre Bassecourt et Boécourt, suivre SEOD). Les entraînements auront lieu en principe chaque 2 semaines : traçage des pistes le vendredi soir (présence obligatoire) et entraînement le samedi matin.

### **Informations et inscriptions**

Toutes les informations ainsi que le calendrier définitif seront communiqués lors du premier cours de chaque formation. Seule condition : le chien doit répondre aux normes vétérinaires en vigueur (puce électronique, vaccins, etc.). La finance d'inscription s'élève à frs 30.- par formation (obéissance, rapport ou chien de rouge) pour les membres d'une section Diana de la FCJC (non-membres : frs 60.-) et devra être réglée lors du premier entraînement.

Tous ces cours seront validés par des épreuves organisées par la section de Delémont qui se dérouleront le **samedi 27 juin 2020**.

Le délai pour les inscriptions est fixé **au 20 mars 2020**.

Merci de vous inscrire si possible via le document électronique (téléchargeable sur le site de la FCJC [www.fcjc.ch](http://www.fcjc.ch) onglet *commission chiens de chasse*) ou si nécessaire à l'aide du bulletin ci-dessous, auprès de la commission de chiens :

